

Eléments abordés

1. Campagnes de vaccination en EHPAD 1
2. Campagnes de vaccination à domicile 2
3. Nouvelles recommandations pour les EHPAD et USLD..... 2

1. CAMPAGNES DE VACCINATION EN EHPAD

Attente des recommandations précises validées par le Ministère de la santé en cas de **cluster**: en principe, l'EHPAD doit attendre 3 mois dès la fin du cluster pour pouvoir vacciner les résidents mais des recommandations assouplies pourraient permettre la vaccination d'une partie des résidents d'un EHPAD connaissant un cluster :

- Les sujets « non contact à risque »
- Les sujets « contact à risque » avec 2 tests RT PCR négatifs à 7 jours d'intervalle

➔ Tous les sujets positifs devront quant à eux attendre trois mois.

Quid de la situation du résident « cas contact » dans les 7 jours d'intervalle entre 2 tests RT PCR, si le premier test RT PCR est négatif, pouvons-nous vacciner le résident sans attendre la confirmation par le 2nd test ? Problématique des doses de vaccin à jeter dans cette intervalle.

L'ARS précise que dans l'attente des recommandations, les doses non utilisées doivent être réaffectées en urgence en contactant directement la DD ARS.

Question participant: Les structures qui n'ont pu être livrées à cause de la présence de cluster via le FLUX A (pharmacies d'officine) pourront-elles être approvisionnées dans 3 mois, en tout cas à posteriori des livraisons actuelles (3 rotations programmées).

- **Réponse ARS :** Les structures qui ne peuvent pas commencer la campagne à cause de la présence d'un cluster récent pourront voir leur livraison de vaccins reportée (l'inconnue à ce jour est le mode de livraison qui ne s'effectuera peut-être pas via les pharmacies car beaucoup d'erreurs ont été signalées).

Question participant : les tests sérologiques (détection de présence d'anticorps) ont été validés par la HAS, pourquoi ne pas les promouvoir face aux tests anti géniques ou RT PCR car ils sont moins invasifs et plus tolérables pour les résidents, surtout ceux présentant des troubles cognitifs.

- **Réponse ARS :** La SPILF et les médecins de l'ARS n'ont pas validé la fiabilité de ces tests / TAG ou RT PCR. L'ARS va réétudier cet avis de la HAS et vous apportera une réponse, il est certain qu'en tout état de cause, ce test sérologique est « mieux que rien » pour les personnes que nous ne pouvons tester par TAG ou RT PCR.

Question participant: Attente de recommandations/marche à suivre pour la situation où le TAG s'avère positif et le test RT PCR négatif.

Question participant: La DD du TARN a envoyé un mail aux structures pour leur indiquer que les professionnels souhaitant se faire vacciner lors de la 2^e injection des primo vaccinés (soit lors de la 2^e rotation vaccinale avec une 2^e injection sur la 3^e rotation) ne pourront pas le faire, contrairement aux résidents qui pourront être primo vaccinés sur la 2^e rotation. Pourquoi ?

- **Réponse ARS :** Certains départements n'ont pas assez de doses de vaccins pour assurer cette première vaccination pour les professionnels en EHPAD lors de la 2nde rotation – l'approvisionnement du flux A semble insuffisant (TARN ET GARONNE, TARN et GERS), ces professionnels peuvent tout de même s'adresser aux centres de vaccination si ils le souhaitent. Les horaires vont d'ailleurs être élargis car plus de créneaux disponibles à l'heure actuelle...

2. CAMPAGNES DE VACCINATION A DOMICILE

Certains CDx ont déjà expérimenté les équipes mobiles pour vacciner les PA à domicile ne pouvant pas se déplacer mais la logistique est complexe, en effet, les vaccins MODERNA et PFIEZER ne se conservent que dans une durée de 5h à 6h, les infectiologues contre indiquent par ailleurs la multiplication des transports pour le vaccin MODERNA.

Ces personnes pourront plus facilement se faire vacciner avec l'arrivée sur le marché du vaccin « ASTRA ZENECA » dès février (après AMM et avis de la HAS).

Les PA avec des difficultés de transport peuvent également bénéficier du transport gratuit vers les centres de vaccination. Attention, il est impératif que les patients aient pris préalablement un rendez-vous au centre de vaccination. Une fois le rdv pris, il est possible de réserver son trajet gratuitement en contactant, au minimum la veille du rendez-vous avant 12 h, le **0 805 460 306** (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).

3. NOUVELLES RECOMMANDATIONS POUR LES EHPAD ET USLD

MARS du 23 janvier + fiche d'adaptation des mesures en ESMS en vue de l'apparition de variantes du COVID 19 réalisée par le ministère de la santé: le kit PA va être actualisé en ce sens en fin de semaine/début de semaine prochaine :

- Recommandations graduées de l'ARS en fonction de la situation de l'EHPAD/USLD :
Campagne de dépistage RT PCR dès le 1^{er} cas de COVID, gestion des visites si cas + détecté, distanciation de 2 m, renforcement gestes barrières...
- Renforcement des actions/coordination des plateforme PA, des EMH et du CPIAS. Dès qu'un cas COVID est signalé dans un EHPAD, il doit appeler directement la plateforme PA et signaler le cas à la DD ARS afin d'obtenir un soutien immédiat
- Lien avec médecin sans frontières pour soutien RH
- Fiche outil pour création secteur COVID + : derniers ajustements avant publication.

Question participant : Les laboratoires ne donnent pas toujours les mêmes informations que la plateforme PA – il serait utile qu’ils soient dans la boucle des informations transmises par les plateformes PA (ex : politique des tests).

Question participant : Des mesures de renforts RH existent pour les EHPAD mais qu’en est-il pour le domicile ?

- **Réponse ARS :** Les mesures RENFORTS RH et du PRAMGA (plan régional d’attractivité des métiers du grand âge) sont applicables à l’ensemble des ESMS y compris le secteur du domicile, notamment la plateforme Renforts RH ; celle-ci semble néanmoins recruter de moins en moins de personnel... Une campagne de communication va être redéployée courant février. Si la structure connaît des difficultés persistantes, elle peut appeler la DD ARS qui fera le lien avec le service Renforts RH qui pourra lui-même rechercher des candidats disponibles sur Pole Emploi.

**** Prochaine réunion semaine du 8 février****